

## Réindustrialisation du Site de Pont-Audemer, où en sommes-nous ?

Dans nos tracts du 07 décembre 2021 et du 14 janvier 2022, la CFDT de Pont-Audemer, en collaboration avec la CFDT centrale, a clairement affiché qu'elle accompagnait depuis plusieurs mois la Direction du Groupe Thales dans le cadre du projet de réindustrialisation du site de Pont-Audemer.

Ce projet, pour un budget de plusieurs dizaines de millions d'€ avance, et pourrait être présenté lors d'une réunion de CCA fin mars ou début avril si l'ensemble des éléments étaient finalisés.

Un autre site de Thales pourrait être mis à contribution en dédiant certaines lignes de production à la formation aux nouvelles activités de Pont-Audemer.

Cependant la mise en application de ce projet est pour le moment ralentie pour deux raisons :

- Attente d'un complément de financement Etat/Région
- Certaines actions syndicales qui n'ont pour seul effet que celui de freiner la présentation et le démarrage du projet

La CFDT fait le choix de privilégier les intérêts des salariés en accompagnant l'entreprise dans le choix et la mise en place d'une solution pérenne pour le site de Pont-Audemer.

La CFDT ne participera donc pas à l'action à La Défense, mais concentrera son énergie de façon constructive, en aidant à la finalisation du projet en discutant avec la Direction et l'ensemble des parties prenantes, des conditions de réindustrialisation du site.

LA CFDT ne veut pas rentrer dans une guerre syndicale car il est impératif de travailler tous ensemble afin d'apporter au plus vite de la visibilité à l'ensemble de tous les salariés.

Mais cette manifestation n'est peut-être qu'un baroud d'honneur de la part certains représentants d'une Organisation Syndicale qui est en plein déclin depuis de nombreuses années et qui vont bientôt partir en MAD dans le cadre de la GAE alors même qu'ils étaient contre cette GAE. Ces mêmes représentants auront-ils un minimum d'éthique en « rendant » tous leurs mandats syndicaux comme cela se pratique dans l'ensemble du Groupe Thales ? Pas sûr !!! L'avenir nous le dira.

En effet, comment vouloir prétendre défendre correctement les salariés quand on n'est plus soi-même dans l'entreprise ?

La CFDT remercie également tous les salariés qui sont de plus en plus nombreux à manifester leur soutien dans cette démarche constructive.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec vos représentants CFDT.

Meudon



[Nasser JAVANROOD](#)

Gémenos



[Alain FERULLO](#)

La Ciotat/Sophia



[Arnaud BOURREE](#)

Tours



[Sébastien CORBIN](#)

Pont Audermer



[Sébastien BOIVIN](#)

DSC référent



[Thierry CHANTRE](#)

Vous pouvez également nous contacter aux adresses suivantes :

- Pour Meudon : [CFDT-Thales-DIS-Meudon@thalesgroup.com](mailto:CFDT-Thales-DIS-Meudon@thalesgroup.com)
- Pour La Ciotat : [CFDT-Thales-DIS-LaCiotat@thalesgroup.com](mailto:CFDT-Thales-DIS-LaCiotat@thalesgroup.com)
- Pour tous les sites : [CFDT THALES DIS FRANCE@thalesgroup.com](mailto:CFDT_THALES_DIS_FRANCE@thalesgroup.com)



**THALES**  
DIS IDENTITÉ ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

---